Garantie de restauration anti-ransomware Acronis

Votre restauration. Garantie.



Une sauvegarde n'a de valeur que si elle permet de restaurer les données. Avec la garantie de restauration anti-ransomware Acronis, les sauvegardes éligibles de terminaux stockées dans Acronis Cloud Storage bénéficient d'un engagement clair en matière de récupération.
Les ransomwares ne sont pas la seule menace. Les cyberattaques, les suppressions accidentelles, les corruptions de données, les défaillances système, les échecs de sauvegarde, les erreurs opérationnelles et d'autres événements similaires peuvent mettre les données en danger. Lorsqu'un événement couvert menace vos données, la garantie permet d'assurer qu'un point de restauration éligible puisse être restauré.

La confiance au cœur de votre stockage cloud

Acronis Cloud Storage réunit sauvegarde et restauration au sein d'une solution entièrement gérée. Le service prend en charge le chiffrement, les sauvegardes immuables, l'analyse des logiciels malveillants et, en option, la géoredondance, afin de protéger les données de sauvegarde et de les maintenir prêtes à être utilisées lorsque vous en avez besoin. La garantie renforce encore cette confiance : Acronis s'engage sur la capacité à restaurer les points de restauration éligibles.

Conditions d'éligibilité

La garantie s'applique au niveau des points de restauration. Pour être éligible, une archive de disque, de volume ou de fichiers d'un terminal doit remplir les conditions suivantes :

- Être stockée dans Acronis Cloud Storage.
- Avoir l'authentification à deux facteurs activée.
- Être protégée par un stockage immuable en mode Compliance.
- Être validée à l'aide d'une méthode approuvée, telle qu'une somme de contrôle, une capture d'écran ou un signal de présence.
- Respecter les exigences applicables en matière d'abonnement, de configuration et de stratégie.

Un engagement de restauration poussé pour les MSP et les équipes informatiques

Pour les MSP, cette garantie permet de transformer la sauvegarde en un engagement client plus clair : l'assurance que les données protégées pourront être restaurées, avec l'engagement d'Acronis à l'appui. Pour les équipes informatiques des entreprises, la garantie apporte une assurance concrète qui facilite la planification des restaurations.

Une garantie financière en cas d'échec de la restauration

Si un point de restauration éligible ne peut pas être restauré, les clients remplissant les conditions requises peuvent obtenir le remboursement des frais de restauration admissibles. Le remboursement est plafonné au montant le plus faible entre 1 million de dollars américains et les frais de service Acronis applicables payés au cours des 12 derniers mois. Cette garantie ne constitue pas une cyberassurance. L'éligibilité et les demandes de remboursement sont régies par la politique de garantie applicable et le contrat client.

En savoir plus : GARANTIE DE RESTAURATION ANTI-RANSOMWARE ACRONIS | ACRONIS CLOUD STORAGE

Acronis

Pour en savoir plus : acronis.com

Copyright © 2003-2026 Acronis International GmbH. Tous droits réservés. Acronis et le logo Acronis sont des marques commerciales d'Acronis International GmbH aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales, déposées ou non, sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Sous réserve d'erreurs, de modifications techniques et de différences par rapport aux illustrations. 2026-10